DÉPARTEMENT DE L'AISNE — 4e CIRCONSCRIPTION

Cantons d'Anizy-le-Château, Chauny, Coucy-le-Château, Crécy-sur-Serre, La Fère, Saint-Simon

Élections Législatives du 18 Novembre 1962

Parti Socialiste S. F. I. O.

UNION ! ACTION !

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Il n'est pas possible de se dérober au combat qui nous a été imposé : les circonstances sont trop graves.

Militant laïque, militant syndicaliste, militant socialiste, j'ai pris, toujours et partout, mes responsabilités, et, de tous les candidats, je suis celui dont les idées sont le mieux connues. Mon action a été menée avec ardeur, dans tous les domaines, en faveur du peuple, de sa liberté, de son bien-être, pour la Paix. **Chacun le sait et les longues déclarations ne sont pas utiles.**

Ce n'est d'ailleurs pas le moment, le temps presse.

Les fanatiques du pouvoir personnel mettent le pays au bord des périls. Mais c'est la France qui fait les frais de la crise ouverte par orgueil et pour camoufler les échecs. C'est à la France de réagir en chassant tous les incapables.

A nous, électeurs de la 4e circonscription, de balayer d'abord devant notre porte.

L'inutile député sortant U.N.R. a failli à ses promesses. Il n'a rien fait pour notre région. Il n'a rien fait pour son expansion, pourtant promise, et qui pouvait être remarquable par la situation et les activités de nos six cantons.

Par contre, il a pris position contre les mesures qui pouvaient permettre une amélioration du niveau de vie des travailleurs. Il a voté :

- contre la réforme fiscale, contre l'allégement des impôts directs sur les salaires, pensions et rentes viagères, et pour la défense des grosses sociétés (27.10.59).
- contre les revendications paysannes (5.5.60).
- contre l'indexation des prix agricoles (18.5.60).
- contre le rétablissement de la retraite du Combattant (8.11.60).

Faisant fi de ses principes, il a voté contre la laïcité de l'Ecole et de l'Etat (23-12-59).

Chaque fois, j'aurais fait exactement le contraire.

L'U. N. R. CATALIFAUD ne peut même pas expliquer ses votes par sa fidélité inconditionnelle à DE GAULLE, puisqu'il lui arriva d'être seul infidèle (vote contre le budget, 12.11.59).

Tout reste à faire de ce que veut le peuple :

- assurer la formation intellectuelle et professionnelle des jeunes, leur procurer des emplois, meubler sainement leurs loisirs ;
- augmenter le pouvoir d'achat de la classe ouvrière, supprimer les zones de salaires, et lutter contre le chômage et la hausse continuelle du coût de la vie ;
- permettre aux paysans de vivre honorablement du produit de leur travail, grâce à la parité des prix et des prestations sociales ;
- honorer les obligations que la société a contractées envers les vieux et leur assurer, aussi bien pour le logement que par les moyens d'achat, une vie décente ;
- appliquer une réforme fiscale qui garantisse l'égalité entre les Français en supprimant les privilèges des grosses sociétés ;
- construire des écoles et des logements pour faire face à l'accroissement de la démographie ;

En un mot, consacrer les ressources de la France à des dépenses utiles plutôt qu'à des manifestations somptuaires et à des caprices ruineux comme la force de frappe : voilà ce que nous voulons.

Il est temps d'en finir avec les ambitieux de la Ve.

Un sursaut des travailleurs, des paysans, de tout ce qui pense et agit, de tous les hommes de bonne volonté, est indispensable.

C'est le peuple dans son unité qui sera son propre sauveur.

Issu du peuple, je suis demeuré et demeurerai en communion de pensées avec lui. Je serai en contact constant avec les maires, les élus, ses intermédiaires normaux. J'assurerai des relations permanentes avec toutes les associations sociales, familiales, politiques, culturelles, syndicales, professionnelles agricoles, industrielles, artisanales ou commerciales, qui ont pour mission de traduire les vœux et de proposer les réformes.

Ainsi, dans un moment difficile, je veux être un véritable représentant du peuple.

Maurice BRUGNON

Directeur d'École

CHAUNY

Remplaçant éventuel :

Dr Jean LÉONARD

Médecin Radiologue

Conseiller Municipal de LAON

Chevalier de la Légion d'Honneur

CHAILVET par CHAILLEVOIS

Vu : Le Candidat.

Aisne - Imprimerie - Chauny